

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION ET DE L'INSTRUCTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Cette formation s'adresse aux salariés (RH, Responsable paie, Juriste, Infirmière) en charge du suivi juridique et administratif des accidents du travail au sein de l'entreprise. Par le biais d'exercices pratiques et adaptés à leur **sinistralité**, la formation permet aux apprenants de s'approprier la matière pour progresser dans leur pratique.

Les objectifs :

- ✓ S'approprier les modes de calcul du taux AT/MP,
- ✓ Enumérer les enjeux majeurs liés à la survenance d'un accident du travail,
- ✓ Définir l'accident du travail et en distinguer les critères,
- ✓ Cerner et rédiger les motifs pertinents de réserves,
- ✓ Identifier les droits et obligations de l'entreprise à chaque étape de l'instruction.

COMMENT ?



1 journée (7 heures) + session de remédiation



Nous contacter



En présentiel ou en distanciel



Evaluations formatives durant la session (Quizz, jeu de rôle, cas pratique...) et évaluation sommative après la session

QUI ?



Entre 4 et 10 personnes



Aucun prérequis



Salarié.e en charge de déclarations d'accident du travail et des instructions (RH, Juriste, Responsable paie, infirmier.e...)



Pour toute question et/ou pour organiser une session de formation, ou pour toute question / adaptation concernant l'accessibilité, écrire ou appeler Quitterie GUILLEMIN, Responsable pédagogique, q.guillemine@dg-avocats.com

01.42 12.92.73.

Une réponse vous sera apportée dans les 48 heures.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Enumérer les enjeux majeurs liés à la survenance d'un accident du travail**
 - Enjeux liés aux accidents du travail : humain, judiciaire et financier
- **S'appropriier les modes de calcul du taux AT/MP**
 - Principes de la tarification : mode de tarification, sinistralité, écrêtement...
 - Connaissance du compte employeur
 - Méthode de calcul du taux AT/MP

Mise en situation : calcul de l'impact d'un sinistre sur le taux AT/MP

- **Définir l'accident du travail et en distinguer les critères**
 - Obligations de chaque partie (employeur / salarié) et délais
 - Rédaction d'une déclaration d'accident du travail, maîtrise de l'ensemble des rubriques + points de vigilance

Mise en situation : Cas pratiques sur des accidents à faire en binôme : remplir un CERFA

- **Cerner et rédiger les motifs pertinents de réserves**
 - Définition d'une réserve motivée
 - Identification des motifs de réserves motivées

Mise en situation : Rédaction guidée d'un courrier de réserves

- **Identifier les droits et obligations de l'entreprise à chaque étape de l'instruction**
 - Etapes et délais de l'instruction
 - Pouvoir de l'employeur au cours de l'instruction

Mise en situation : QUIZZ interactif